

1937-1987: 50 ans du CLAFG

La naissance du CLAFG. Onze associations féminines ont, dès les débuts, annoncé leur adhésion au **Centre l'Association féminine pour l'éducation nationale:**

1. l'Association genevoise des femmes universitaires,
2. l'Association genevoise pour le suffrage féminin,
3. le Lyceum Club de Genève,
4. la section de Genève de l'Association des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs,
5. la section de Genève de l'Union Suisse des Amies de la Jeune Fille,
6. l'Union mondiale des femmes pour la concorde internationale,
7. l'Union des travailleurs sociaux,
8. l'Union des institutrices primaires genevoises,
9. l'Union amicale des écoles enfantines,
10. l'Union des Femmes.

Deux associations furent membres sympathisants: la Goutte de lait et l'Union chrétienne des Jeunes Filles.

Hélène Gautier-Pictet fut élue première présidente et elle tint les rênes du CLAFG jusqu'en 1951. Son premier comité se composait de **Mesdames Gourd** (vice-présidente), **Cayla** (secrétaire et trésorière), **Robert, Jentzler, Nobs et Weigle.**

Stabilité et dynamisme

Il faut souligner ici deux caractéristiques du Centre qui ont assuré un bon départ à l'institution et continueront, gageons-le, à maintenir sa pérennité : la **stabilité** et le **dynamisme.**

Stabilité, puisqu'en cinquante ans le Centre a vu se succéder six présidentes qui sont chacune demeurées en fonction plusieurs années permettant ainsi la continuité du travail du comité et des actions entreprises comme le sérieux dans les négociations avec les partenaires que ce soient les autorités

cantonales ou fédérales, ou des associations diverses. Ces six présidentes furent successivement : **Hélène Gautier** (1937-1951), **Renée Girod** (1951-1959), **Valentine Weibel** (1959-1972), **Renée Chambordon** (1972-1981), **Gilberte Muller** (1981-1984) et de 1984 à 1989 **Arielle Wagenknecht**. A partir des années 90 plusieurs autres présidentes se succéderont au CLAFG.

Dynamisme aussi, car le Centre de liaison a passé de 11 associations membres en 1937 à 42 en 1987. Mais il n'y a rien là que de très normal puisque c'est la vie des associations qui fait la vie du Centre.

Les activités et actions du CLAFG

Le Centre nouvellement créé a aussitôt mis en place une commission d'éducation civique et une commission d'alimentation laquelle se transformera, à la demande de l'ASF en 1940, en commission d'économie ménagère.

Pendant la seconde guerre mondiale le CLAFG a particulièrement axé ses activités sur le service auxiliaire féminin (créé en 1939) et sur la commission d'économie ménagère. Le service auxiliaire féminin a été mis sur pied à Genève comme **un service civique volontaire** pour les femmes et il a permis de trouver des travailleuses pour l'Agence des prisonniers de guerre, pour l'Atelier du matériel sanitaire, pour différents **ouvroirs** (fabrication de vêtements pour les réfugiés) et à la campagne dans les champs et les cultures. En 1943 la commission du service auxiliaire fut englobée dans l'établissement à Genève d'une section du **service civil féminin**.

La tradition de l'ouvroir, quant à elle, remonte déjà à la première guerre mondiale puisque c'est en 1914 qu'**Emilie Gourd fonda l'Ouvroir de l'Union des Femmes** pour parer à la grande misère de bien des foyers, résultant de la fermeture de plusieurs usines et ateliers occupant de la main d'œuvre

féminine. Le travail ne manqua pas et l'ouvrier fut bientôt considéré par les autorités communales, cantonales et fédérales comme un rouage nécessaire de l'œuvre d'assistance à Genève. Une grande partie du travail social et de l'aide aux démunis dans le canton s'est donc réalisée grâce aux activités des associations féminines.

La **Commission d'économie ménagère** était elle, en contact avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et les commissions parallèles des autres cantons. Elle était chargée de renseigner le public sur les problèmes du ravitaillement et d'aider les familles à moyens très restreints. C'est ainsi que l'on a pu notamment mettre sur pied une campagne d'enseignement populaire pour l'alimentation économique et le séchage des surplus de fruits et de légumes. Après la guerre, la Commission prit en charge d'autres missions comme par exemple la lutte contre la vente à tempérament.

La défense des intérêts féminins sur le plan civique et législatif était aussi inscrite en tête de liste des travaux du Centre. **L'éducation civique des femmes** était un but important et parmi les sociétés fondatrices du CLAFG on trouve l'Association genevoise pour le suffrage féminin qui depuis 1907 déjà menait la lutte à Genève, soutenue par le CLAFG au moment des votations.



L'**Association genevoise pour le suffrage féminin** doit sa fondation à un certain nombre d'hommes et de femmes féministes, souvent membres de l'Union des Femmes. Parmi les fondateurs il faut signaler **Auguste de Morsier** qui, par la suite, incita **Emilie Gourd** à se joindre à l'**Association genevoise pour le suffrage féminin**. Elle en devint très vite la dynamique présidente et conserva cette charge jusqu'à sa

mort en 1946. Son action ne s'est jamais relâchée puisqu'après l'obtention du droit de vote pour les femmes, l'Association a adapté ses buts à de nouvelles tâches qui étaient alors d'inciter les femmes à participer à la vie politique et à obtenir l'égalité des droits ; elle a alors changé d'appellation et est devenue l'**Association genevoise pour les droits de la femme**.

Au niveau national

Sur le plan suisse il faut mentionner les contacts réguliers avec les autres **Centres de liaison cantonaux** et avec l'**Alliance de sociétés féminines suisses**. La **conférence annuelle des présidentes des C.L.A.F.** permet l'échange de points de vue sur des sujets d'intérêt commun; les problèmes spécifiques aux cantons romands sont également discutés.

Les contacts réguliers avec l'ASF sont l'occasion de fructueux échanges de vue sur les sujets à aborder sur le plan suisse. C'est ainsi que nous pouvons donner notre avis, exprimer nos opinions, nos critiques ou nos souhaits dans tous les domaines et sur tous les sujets que le Conseil fédéral soumet à consultation. Et ces sujets ne manquent pas :

- révision de la loi sur l'assurance-maladie,
- décriminalisation de l'avortement,
- nouveau droit matrimonial,
- projet de révision de la constitution fédérale,
- votation en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes,

pour ne citer que quelques uns parmi les plus importants sujets traités au cours des dix dernières années.

Il va sans dire que lorsqu'il l'estime nécessaire, le CLAFG n'hésite pas à entrer dans le vif du sujet en participant à des comités d'action pour soutenir certaines idées. Nous avons ainsi participé au **comité d'action "in"** qui militait pour la votation sur l'égalité des droits (1981) comme à celui qui

s'était constitué **pour faire campagne en faveur du oui au nouveau droit matrimonial** (1985).

Notons encore ici que Genève a reçu à plusieurs reprises l'assemblée générale de l'Alliance de sociétés féminines suisses (1945, 1956, 1967, 1975 et 1987).

Contact au niveau international

Le Centre de liaison a également des contacts sur le plan international par l'intermédiaire du **Conseil International des Femmes (CIF)** au sein duquel l'ASF est représentée. Des comptes-rendus des réunions et assemblées sont régulièrement présentés et le CLAFG a eu à plusieurs reprises l'occasion d'accueillir des boursières du CIF.

L'héritage des pionnières: un esprit toujours régénérateur.

Les réalisations ne sont peut-être maintenant plus aussi spectaculaires qu'aux débuts. Lorsqu'il s'agissait d'obtenir le suffrage féminin, il fallait concevoir, réaliser puis soutenir les initiatives qui tendaient vers ce but. C'est pourquoi le nom des pionnières est resté gravé dans toutes les mémoires. Le suffrage féminin obtenu, il s'est agi de porter l'effort sur la formation des femmes à la vie politique. Le même élan a conduit vers la votation sur l'égalité des droits ou le nouveau droit matrimonial. Il faut savoir garder ce dynamisme pour continuer à œuvrer dans le sens d'une promotion juste de la femme et de son soutien sans féminisme exacerbé ni fanatisme. L'élan des pionnières doit continuer à guider notre action et à promouvoir un esprit toujours régénérateur. Le travail quotidien, qui se fait le plus souvent dans l'ombre, est le meilleur garant d'une continuité d'action qui ne doit jamais se démentir.

En 1987, le Centre de liaison des associations féminines genevoises regroupe 42 associations membres et une centaine de membres individuels.

Noëlle Languin